



CHARLEVAL
EN PROVENCE

CÔTÉ CHARLEVAL

numéro spécial

BILAN DE MI-MANDAT



SOMMAIRE

■ **UN VILLAGE À L'ÉCOUTE** page 3

■ **UN VILLAGE MOBILISÉ
POUR SES ENFANTS** page 4-5

■ **UN VILLAGE ATTRACTIF
ET DYNAMIQUE** page 6-9

■ **FINANCES COMMUNALES** page 10

■ **PERSONNEL MUNICIPAL** page 11

■ **UN VILLAGE SOLIDAIRE** page 12-13

■ **UN VILLAGE ACTIF** page 14-15

■ **UN VILLAGE OÙ
IL FAIT BON VIVRE** page 16-17

■ **TRAVAUX ET GRANDS PROJETS,
MODE D'EMPLOI** page 18-19

■ **LE CONSEIL MUNICIPAL** page 20

feuillet central

LA ZONE DU ROUMPIDOU



Il y a 3 ans, vous nous avez accordé votre confiance pour gérer Charleval et le développer avec ambition. Le contrat que nous avons passé ensemble était profondément marqué par des choix de justice sociale, d'égalité des droits, de solidarité et de promotion sociale pour tous. Aujourd'hui, il nous paraissait important de vous rendre compte où nous en sommes et de dresser avec vous un bilan des engagements pris.

Vous avez entre les mains un document qui retrace les réalisations (et elles sont nombreuses) des trois dernières années. Certaines d'entre elles, sont le fruit d'un travail engagé lors du mandat précédent car dans tout projet nous sommes confrontés à des délais et aussi à des difficultés de mise en œuvre.

Trois années de gestion locale, c'est un laps de temps suffisamment long pour prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des réalisations mais c'est aussi un temps trop court car bien des décisions se construisent dans la durée, en fonction des contraintes administratives et juridiques. Notre ambition est à la fois simple et claire : faire en sorte que chaque habitant de

notre commune soit fier et heureux d'être à Charleval, un village à visage humain où il fait bon vivre ensemble, toutes générations confondues. Pour mener à bien cette ambition, nous nous imposons au quotidien, pour toutes nos missions, une exigence de qualité ainsi que le souci du travail bien fait. À plus long terme, nous avons une vision claire de ce que nous voulons construire pour notre avenir, celui de nos familles et de nos enfants. Nous sommes à mi-mandat. L'objet des pages qui suivent est simple : détailler l'ensemble des actions et réalisations dont les champs d'application touchent petits et grands et impliquent, pour l'essentiel l'amélioration de votre quotidien. L'éducation et la jeunesse, l'affirmation d'une solidarité pour les plus fragiles, la volonté de préserver l'environnement, de doter notre commune d'infrastructures pérennes et la maîtrise de l'urbanisme sont au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons vous rendre compte de nos actions, faire le point, ce que nous avons fait, ce qu'il reste à accomplir.

Par ailleurs, nous avons considéré que la feuille de route de 2014 n'était pas gravée dans le marbre. Elle mérite d'être actualisée. C'est pourquoi, attentifs à vos attentes, les rendez-vous de proximité que nous avons mis en place vous ont permis d'exprimer vos préoccupations. De surcroît, le questionnaire auquel vous avez pris le temps de répondre, nous a été précieux pour ajuster les orientations des trois ans qui viennent.

Sachez que c'est avec la même énergie, la même disponibilité et le même enthousiasme que nous continuerons, avec vous et pour vous dans les 3 années à venir, à engager Charleval dans son évolution. J'en profite pour souligner l'investissement de l'équipe municipale qui m'accompagne depuis trois ans et je les remercie ainsi que le personnel communal pour leur action au quotidien et dans les projets.

Présents, actifs et confiants, vous pouvez compter sur nous.

Yves WIGT

Votre Maire



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Citoyenneté

• Actions pédagogiques avec les scolaires

Prévention routière avec la Police Municipale, sensibilisation au développement durable avec des interventions des ambassadeurs du tri, actions culturelles avec la médiathèque et spectacles de fin d'année, remise des dictionnaires lors du assage en 6^{ème} et des livres pour l'entrée au C.P.



Communication & concertation

• Développement durable de la communication

impression en papier recyclé, imprimeur régionaux certifié Imprim'Vert, développement du numérique.

• Nouveau site Internet de la commune

• Développement des réunions de concertation sur les projets

Réunions sur le projet du skateparc et cityparc avec les jeunes, réunion par quartier sur les projets de rénovation des rues, réunions citoyennes dans les différentes zones du village à l'occasion du mi-mandat.



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE

Citoyenneté

La commune n'a pas travaillé sur le lancement d'un **Conseil Municipal des Jeunes** mais elle y réfléchit.

Communication & concertation



La commune a mis en place une **page Facebook**, qui permet aux administrés d'avoir des informations en temps réel sur les travaux, les activités et envies de sorties ou tout autre information utile aux habitants. Elle compte près de 700 adhérents.



Une série de **panneaux d'affichage** a également été mis en place à divers emplacements de la commune pour annoncer les événements municipaux, pour être au plus près des administrés. Un fichier mails est également en cours d'élaboration, afin que tous les événements et informations soient transmis par courriel, c'est pour cette raison que tous les supports de communication

ne sont pas systématiquement distribués en boîtes aux lettres. À ce jour, nous souhaitons tirer un bilan de l'ensemble de ces supports de communication afin de voir s'il serait nécessaire de mettre en place un deuxième panneau lumineux.



UN VILLAGE MOBILISÉ POUR SES ENFANTS



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Petite enfance

- **Aménagement de la cour de la crèche**
avec espaces paysagers, jeux extérieurs et installation de préaux.



- **Requalification et réhabilitation du parc enfants**



Autour des écoles

- **Mise en œuvre, en concertation avec tous les acteurs de la réforme des rythmes scolaires d'activités diversifiées, de qualité et gratuites**
Depuis la rentrée de septembre 2017, les élèves sont revenus à la semaine de 4 jours. Le Conseil Municipal a engagé une réflexion pour le maintien d'une partie des activités réalisées dans le cadre des N.A.P.



- **Accompagnement des projets développés au sein des écoles**
soutien financier aux voyages et sorties / budget alloué de plus de 50€ par an et par élève
- **Equiper toutes les classes**
de l'école élémentaire en ordinateurs et tableaux interactifs et d'une classe de l'école maternelle
- **Sécurisation de l'accès à l'école élémentaire**



- **Mise en place d'un portail famille sur internet**
pour les réservations et paiements des services périscolaire et cantine en ligne. Ce portail sera opérationnel après les vacances de la Toussaint.



UN VILLAGE MOBILISÉ POUR SES ENFANTS



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE

Petite enfance

La commune a lancé une réflexion pour l'**augmentation de l'agrément à la crèche**, et obtenir un agrément à 15 places. Grâce à un réaménagement intérieur, ce projet pourra voir le jour en septembre 2018. La climatisation a également été installée au printemps dernier.

Suite aux avis que vous avez émis dans le questionnaire de mi-mandat, la majorité d'administrés se prononce pour des jeux à divers endroits du village, et non pas pour la construction d'un deuxième parc. C'est dans ce sens-là que la commune va travailler sur la 2^{ème} partie de son mandat.



Autour des écoles

Le **ramassage scolaire** a été écarté à l'heure actuelle des priorités de la commune. En effet, lors des dernières rotations, le mini bus circulait souvent « à vide » et dans le questionnaire, une majorité ne s'est pas exprimée pour une réflexion de la réorganisation du ramassage scolaire.

Comme vous le savez, l'école élémentaire a subi un incendie en 2015. Nous avons donc refait toutes les menuiseries, la charpente, les peintures... Pendant l'été qui vient de s'achever, le reste des menuiseries des classes a été changé, pour une meilleure isolation. **Ainsi, l'école est comme neuve !**

Pendant l'été 2017, les **menuiseries des classes de l'école maternelle** ont également été entièrement renouvelées. Il reste à étudier le fait de rehausser une partie du hall de l'école pour un gain de place, avec un réaménagement de la cour. Devant le matériel vieillissant de la salle informatique, il a été décidé d'**équiper l'école élémentaire de tablettes**, qui pourront circuler de classe en classe, qui pourront permettre un espace de création plus important pour les élèves, et elles serviront également au périscolaire dans le cadre de l'activité informatique et initiation à la programmation.

Travaux de réhabilitation du périscolaire

La commune n'a pas réalisé d'études à ce jour pour l'extension de l'école maternelle ou pour l'agrandissement de la cantine, puisqu'elle fait face à une diminution des effectifs scolaires, qui pourrait engendrer une fermeture de classe, ce que nous ne souhaitons pas.





UN VILLAGE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Tourisme

- **Elaboration d'une nouvelle plaquette touristique**
Éditée en 3 langues afin de répondre aux demandes des touristes de passage résidant notamment au camping.



- **Ré-investir la Piscine des Bois**

depuis les trois dernières années la municipalité se mobilise pour faire de la Piscine Municipale des Bois un lieu familial et incontournable des étés à Charleval. Hors saison : travaux d'accès PMR, ré-organisation des bassins, peinture des bassins et de la pataugeoire, installation de parasols sur les plages. Pendant la saison : travail de concertation avec l'équipe de Maîtres nageurs Sauveteurs, désignation d'un référent chef de bassin, formation et suivi des employés saisonniers, mise en place d'un agent de sécurité, refonte de la grille tarifaire pour simplifier et favoriser l'accès de la piscine aux Charlevalois.



Vie associative



- **Poursuite du soutien à la vie associative** financier (subventions), matériel et logistique, Forum des Associations, publication du Côté Assos
- **Dynamisation et animation** de la Maison des Associations et accompagnement de Coop Assos

Jeunesse et sport

- **Fête de la jeunesse et des sports**
- **Poursuite d'actions en faveur de l'espace jeunes : sorties, spectacles**



- **Rénovation du skate parc**





UN VILLAGE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE

Vie associative

La commune a eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment derrière l'office de tourisme afin d'y créer une **salle à dominante sportive**, pour que les associations aient une salle spécifique pour leurs activités, **elle se dénommera la salle André CHORDA**, en mémoire d'un footballeur charlevalois international. Les travaux devraient commencer dans le courant du 4^{ème} trimestre 2017.



Jeunesse et sport

La commune a réalisé la construction d'un 2^{ème} city parc qui viendra en remplacement du précédent.



Notre colline accueille désormais un **parcours de disc golf 18 trous**, ouvert à tous, qui complète notre offre touristique et permet aux charlevalois de découvrir ce nouveau sport.



Des études sont en cours pour la construction d'une halle sportive.

Dans le courant du 4^{ème} trimestre 2017 sera réalisée une **entrée plus fonctionnelle au terrain de football**, créant par le même coup un parvis plus harmonieux devant l'espace jeunes. Il y aura également la création de 2 vestiaires supplémentaires, ainsi que l'agrandissement du club house du foot.



Des travaux vont également démarrer pour l'**agrandissement du club house du tennis**.



Côté animations,

Charleval a vu naître la **Caesar Race**, une course pédestre à obstacles au mois de mai dernier, qui a réuni 1500 personnes. Des cours d'aquagym sont également donnés à la piscine par les maîtres-nageurs depuis deux saisons.





UN VILLAGE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Culture et Patrimoine

• Cheminement de Craponne

Les travaux se terminent. L'aspect général de cet espace a changé, en bien, avec plus de cohérence, l'organisation des stationnements, les plantations, les bancs, l'enfouissement des conteneurs de recyclage, et un cheminement piéton aménagé sur plus d'un kilomètre d'est en ouest.

Malgré quelques contre temps, nous voyons que vous vous êtes déjà appropriés ce bel espace.

Pour les Journées du Patrimoine, la commune a inauguré la Balade de Craponne.



• Programmation culturelle



Le « Côté Culture » vous propose une programmation culturelle annuelle de qualité et les tarifs ont été baissés et établis à 5 et 2 euros pour un accès au plus grand nombre. La qualité des spectacles n'a pas diminué pour autant, gospel, jazz, classique,

théâtre, expositions sont proposés, chaque mois, tout au long de l'année avec une manifestation gratuite des Arts de la Rue en mai.



L'été, mais aussi pendant les petites vacances scolaires, des séances de cinéma en plein air complètent cette diffusion culturelle et festive. Les manifestations commencent en septembre avec les Journées Européennes du Patrimoine.

• **La saison touristique** est également ponctuée par des animations organisées par la municipalité et les professionnels du village. La fête de la Saint Césaire rencontre un vif succès. Petits et grands sont toujours au rendez-vous pour une programmation de qualité.





UN VILLAGE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE

La commune a fait l'acquisition de la **Maison Gaston Roux, avenue Louis Charmet**. Ce beau bâtiment appartenant à l'ancien maire est un lieu remarquable de la commune. Le parc sera ainsi préservé comme un îlot de verdure au centre du village. La maison fera l'objet d'une réfection de toiture permettant d'attendre les aménagements indispensables qui devront être faits.

En attendant, **cet espace est utilisé pour des expositions** : Paul Coupille, peintre, Nadia Brunet Photographe ont déjà eu lieu, Sylvie Gallizio et Muriel Desembrois ont exposé en juillet 2017.



La commune s'est portée acquéreur de la maison attenante à la **bibliothèque** ce qui permettra à terme son agrandissement.



Il faudra aménager le nouveau bâtiment pour développer cet espace de culture et de rencontre qu'est déjà la bibliothèque (salle pour accueillir les spectacles

enfants, les rencontres etc.) pour en faire le véritable pôle culturel du village.

Aménagement du centre culturel

Le Centre Culturel est utilisé depuis 1989 par de nombreuses associations, on y pratique de la zumba, de la danse, du yoga, du ping pong, on assiste à des représentations de théâtre, du cinéma, des concerts, à des repas et des conférences...



L'installation des tables et des chaises n'a plus de secret pour personne mais il faut constater que ce matériel commence à vieillir et présente certaines détériorations. Avec l'arrivée prochaine de la salle Multisports « André Chorda », le Centre Culturel va retrouver sa vocation première un lieu de culture et de réception.

Cette année, l'installation d'un pont de lumière a déjà permis d'abonder dans ce sens et nous poursuivons avec le remplacement de l'ensemble des chaises et des tables pour les repas mais également l'acquisition de nouvelles chaises plus confortables pour les spectacles. Nous vous attendons nombreux à notre prochain programme culturel dans une salle adaptée !!!

Toutes ces acquisitions ont été subventionnées par le Conseil Départemental 13.



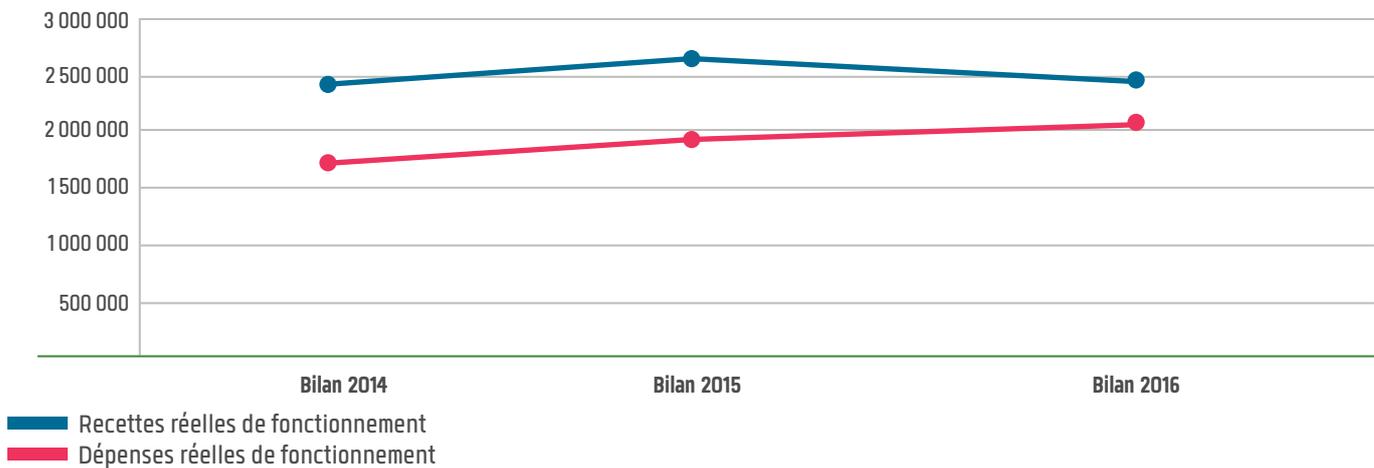
FINANCES COMMUNALES

Les finances

Depuis 3 ans, le contexte national et la baisse des dotations ont contraint la commune à une gestion rigoureuse représentée sur le graphique ci-dessous.

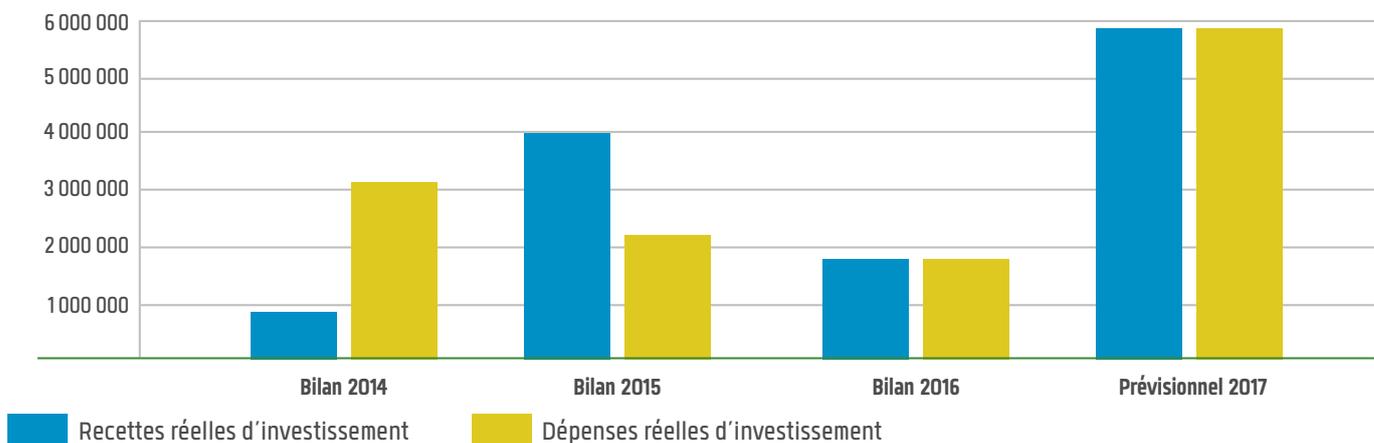
Toutefois, le projet Roumpidou, mis en route lors du mandat précédent, a vu ses fruits sur cette mandature. La vente des terrains a permis de faire face à ces difficultés et de faire l'acquisition de nouveaux bâtiments : Parc Gaston Roux, la maison à côté de la bibliothèque, la boulangerie et prochainement la maison Allemand.

Bilans de fonctionnement



Bilans d'investissement et prévisionnel 2017

Après les études réalisées en 2015 et 2016, de grands projets vont voir le jour à partir de cette année, comme le démontre le graphique ci-dessous. Ces dépenses d'investissements ont fait l'objet de financements croisés (Commune, Conseil Départemental, Etat, Région)



La Commune

- n'a pas augmenté ses taxes communales sur les taxes locales depuis 20 ans
- n'est plus endettée depuis 2015

Pour compenser les effets du passage à la Métropole, la commune a de plus effectué en 2015 une baisse de ses taux de taxes locales passant de 12.16% à 10.34% sur la taxe d'habitation et de 14.72% à 12.51% sur la taxe foncière.



PERSONNEL MUNICIPAL



Organisation des services

L'équipe municipale a engagé une réflexion sur l'organisation des services municipaux pour faire face aux évolutions prescrites par les institutions et les demandes de nos concitoyens.



Effectifs à la rentrée 2017 : 31 personnes
Les Services Techniques : 8 personnes
Entretien bâtiments : 2 personnes
Ecole, cantine, périscolaire : 10 personnes
Office de Tourisme et Poste : 1 personne
Mairie : 4 personnes
Bibliothèque : 2 personnes
Foyer Restaurant : 2 personnes
Police Municipale : 2 personnes
Nombre de saisonniers sur 3 ans : 60
Nombre de stagiaires sur 3 ans : 20

Services Administratifs

Création d'un service « urbanisme » animé par Stéphanie GAUTHIER à compter du 1^{er} septembre 2017 en remplacement de Séverine FABRE qui quitte la Mairie de Charleval pour une autre commune à compter du 1^{er} octobre 2017.

Création d'un pôle « Social » animé par Flore PERRICHON.

Accueil du public : Stéphanie GAUTHIER, Flore PERRICHON et Nathalie PIRAS.

Comptabilité et ressources humaines : Nathalie PIRAS.

Directrice Générale des Services : Caroline VEZOLLE

École

Recrutement d'un Directeur du Péri scolaire pour la mise en place des NAP (nouvelles activités périscolaires) et la mise en œuvre du PEDT (Projet Educatif Territorial) : Xavier MOGE

Médiathèque

À la rentrée de septembre 2017, création d'un pôle « culture communication » animé par Béatrice CLEMENTE et assisté d'Annick KERIMEL.

Office de tourisme et Services Postaux

À compter de mi-octobre 2017, l'office de tourisme accueillera les services de la Poste (ces derniers devenant municipaux). Gisèle CRIBAILLET a été recrutée pour prendre en charge ces nouvelles missions et développer l'activité touristique.

Services Techniques

À compter du 15 juillet 2017, Julie FOSSAS a été recrutée en qualité de Responsable des Services Techniques, pour assurer les missions suivantes : rédaction des marchés de travaux et d'entretien, organisation et suivi de la maintenance, gestion des chantiers confiées à des entreprises extérieures et animation des équipes.

Guichet Unique

Pour un meilleur service à la population, un portail famille sur internet sera mis en place à la rentrée des vacances de la Toussaint. Il permettra aux familles d'inscrire sur internet les enfants au péri scolaire et à la cantine mais également de s'acquitter du règlement de ces services.

Vie associative

Création de Coop Asso avec le financement par la municipalité du poste de Martine CORRAO pour une aide aux associations : prêt de matériel, assistance administrative et partenariat avec la municipalité sur de grands événements : Caesar Race.

Sécurité

Recrutement de deux policiers municipaux : Martial HEBERT et Sandra ROUICHI pour assurer des missions de prévention nécessaires au maintien de la sécurité et de la salubrité publique ainsi qu'une relation de proximité avec la population.

Un renforcement des équipes opérationnelles est envisagé au vue de l'évolution des infrastructures dans le village.



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

La zone du Roumpidou

Ce terrain de 20 ha, appartenant à la mairie était un terrain vague depuis la construction du canal EDF, dans les années 1960.

De nombreux projets ont été envisagés mais c'est au cours du mandat précédent et de celui-ci que les réalisations ont enfin abouti ;

Une partie, vendue aux Senioriales, promoteurs pour résidence senior ; a permis l'aménagement du reste de la zone. Les finances du village, essentiellement agricoles et artisanales ne permettaient pas cet aménagement au préalable.

La dynamique de ce projet, a permis l'**installation d'entreprises**, comme les Transports JOURDAN, l'entreprise BAGGIARINI et l'entreprise BOURGES ; une entreprise d'archives, Archiveco, prochainement l'entreprise CHABAS ainsi qu'une **zone pour l'artisanat** qui se remplit peu à peu.

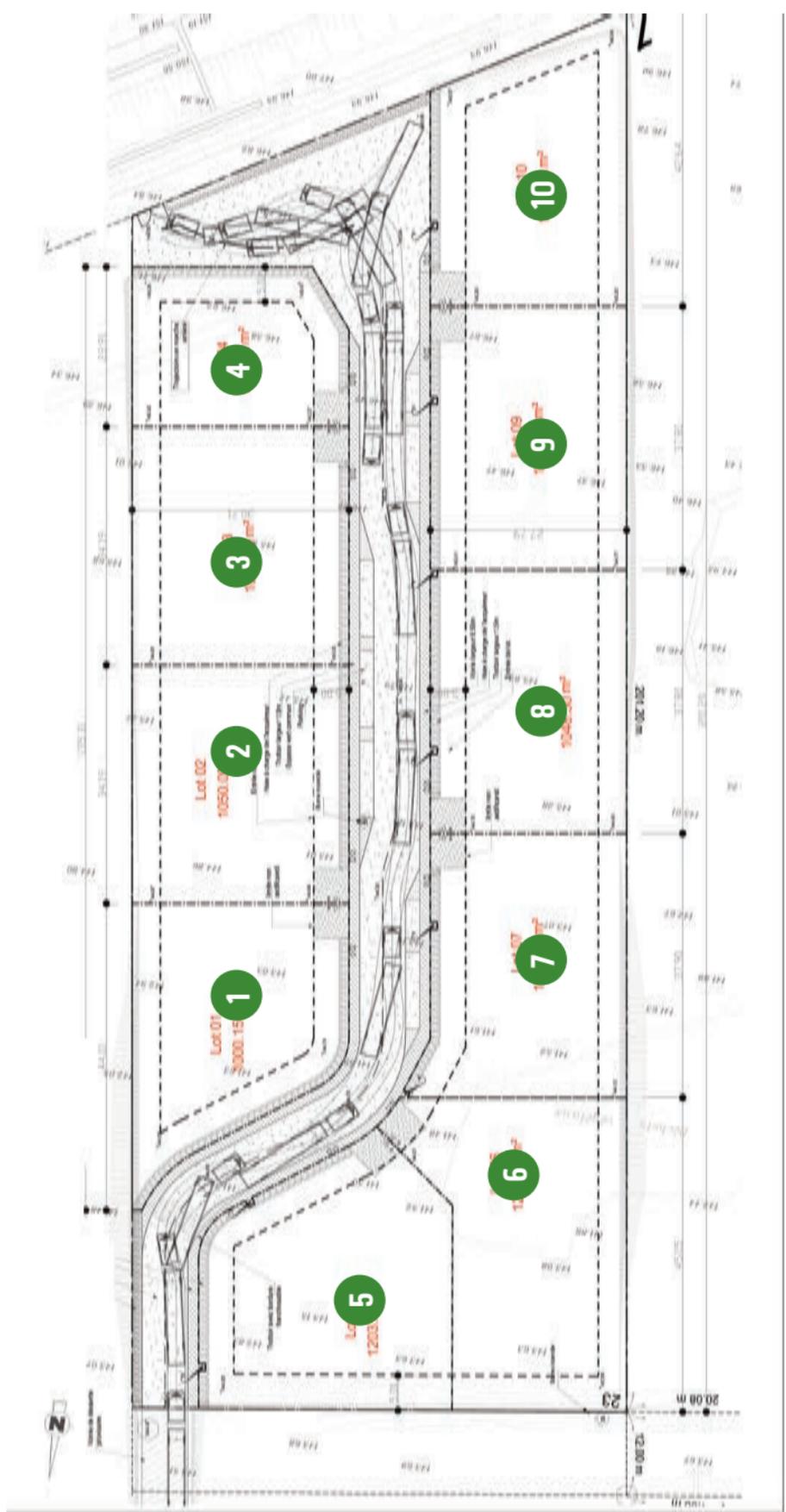
La zone d'habitation le long de la route départementale sera la dernière phase d'aménagement de ce terrain qui ne sera plus terrain vague mais véritable zone d'activité de Charleval.

Les finances dégagées par la vente de ces terrains sont et seront investies pour l'amélioration du village et le bien de tous.



ZONE ARTISANALE

Plus que 3 terrains de libre !



Lot 1 : Maçonnerie COSTANZO

Lot 2 et 3 : Réserve MAIRIE

Lot 4 : Société de matériel de boulangerie

Lot 5 : Société Revettech, Matériel traitement de surface

Lot 6 : Libre

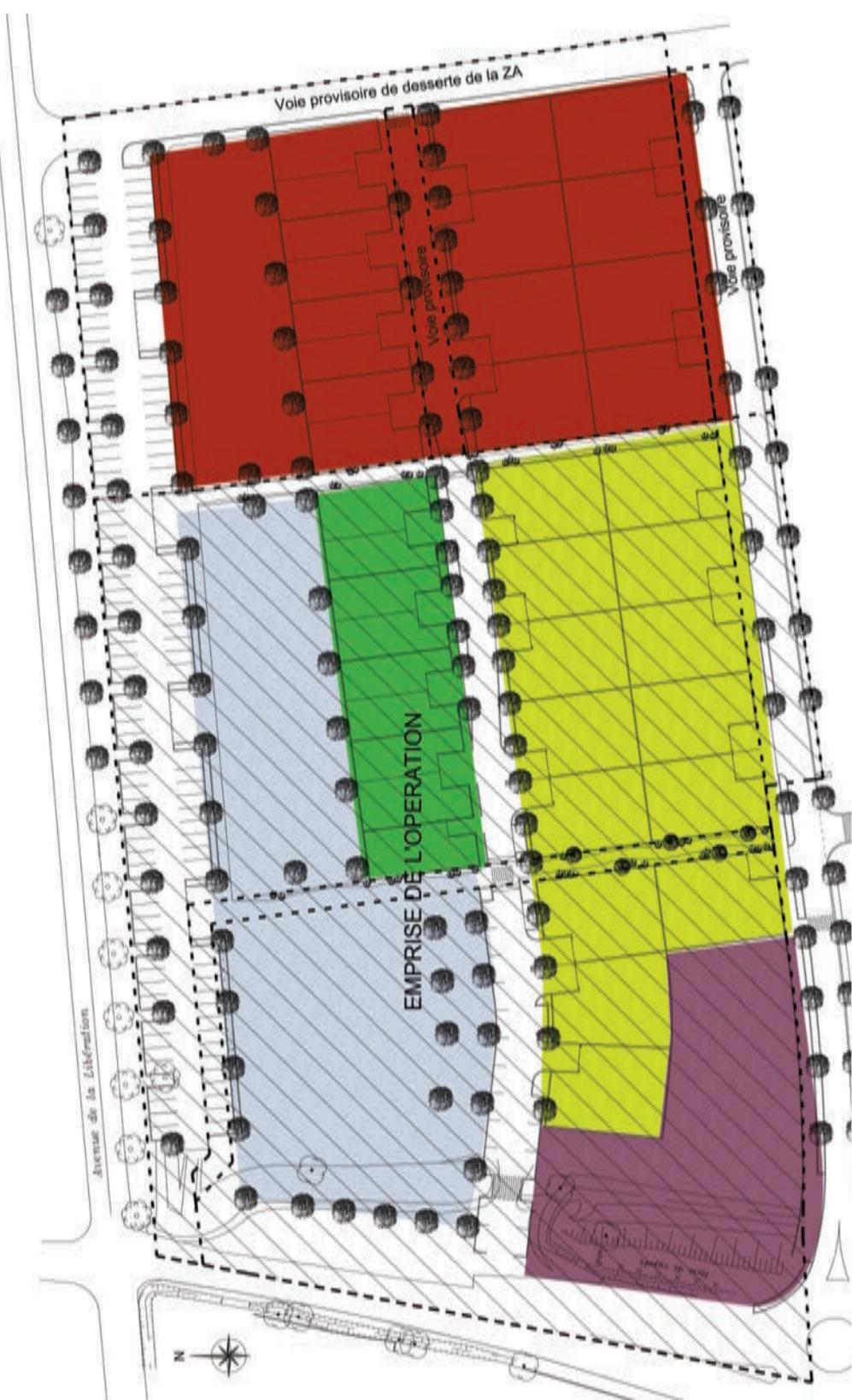
Lot 7 : Les Bosseurs, aménagement d'intérieur

Lot 8 : Société STAMP, Sérigraphie

Lot 9 : Libre

Lot 10 : Thés BOURGEON

ZONE D'HABITATION



Phase 1

14 terrains de 310 m². Prix 350E/m² - Construction libre
Commercialisation 4^{ème} trimestre 2017

Phase 2

9 terrains + maison de 150 m² env. Prix à déterminer
Commercialisation fin 2018

Phase 3

2 petits immeubles collectifs (R+2) de 20 logements
Commercialisation fin 2018

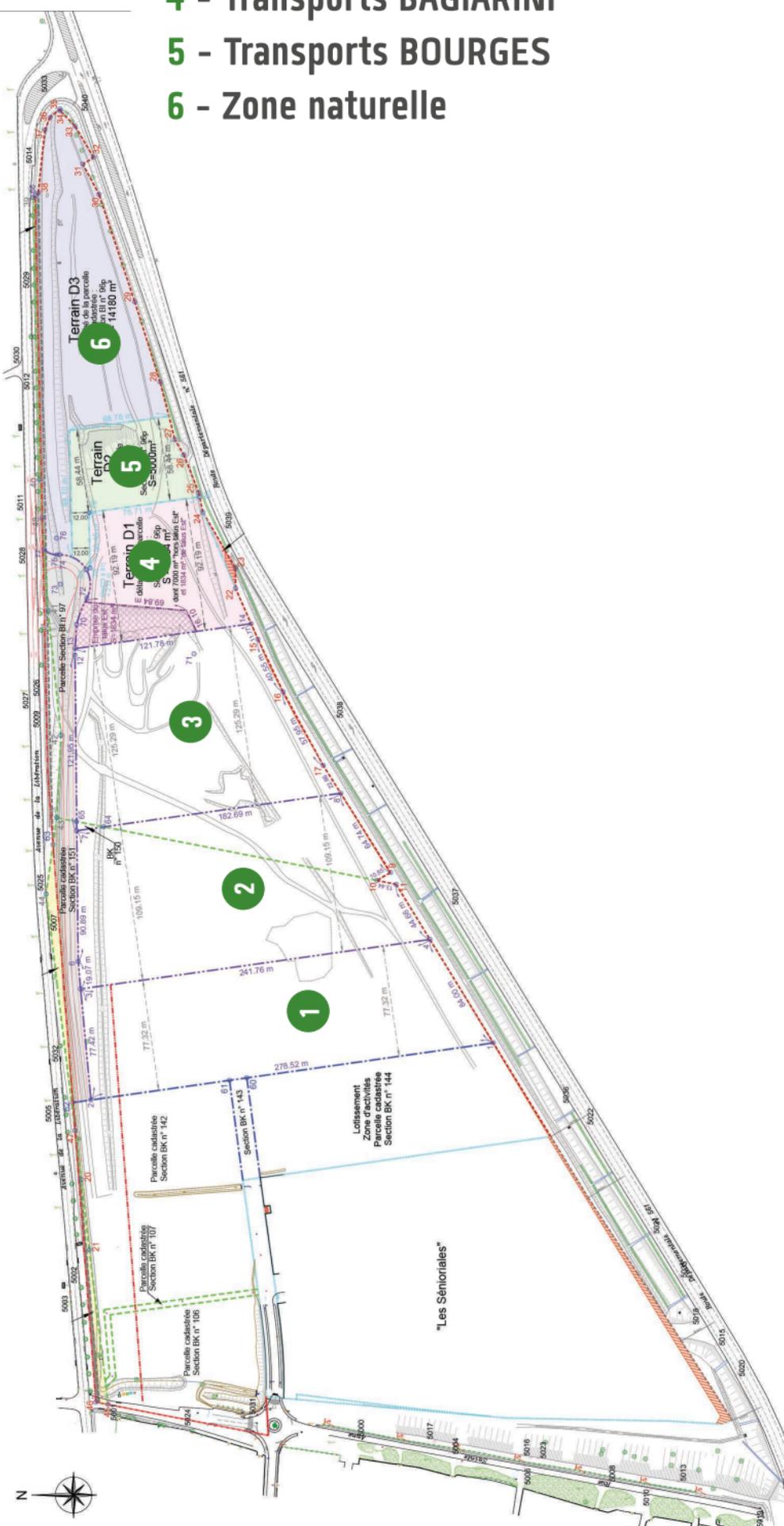
Phase 4

Poursuite de la zone de logements - espace public
Planning non défini à ce jour

ZONE D'ACTIVITÉ

La zone d'activité du Rompidou accueille de nouvelles entreprises.

- 1 - ARCHIVECO - Archivage
- 2 - Ets CHABAS - Matériel arboricole
- 3 - Transports JOURDAN
- 4 - Transports BAGIARINI
- 5 - Transports BOURGES
- 6 - Zone naturelle





UN VILLAGE SOLIDAIRE



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Social

- Le Conseil municipal, conscient des difficultés rencontrées par les administrés, a souhaité développer les actions en faveur des plus démunis.

Dès la constitution de la Commission sociale et l'élection du CCAS, une écoute particulière a été mise en place avec des permanences sociales et un agent dédié à ce secteur.

Un bureau à la mairie a été équipé d'internet et un accès possible pour réduire la fracture numérique, avec une aide possible d'un agent municipal.

Senior

- Le Foyer Restaurant est ouvert 5 jours sur 7 jours



il propose des repas de qualité et accueille le mardi toutes les personnes qui souhaitent se retrouver autour de jeux (belote, scrabble, rami, rummikub.), et le loto du

mercredi. Un gouter clôture ces après midis.

- Le transport des Charlevalois depuis leur domicile au Foyer Restaurant est assuré chaque mercredi

Un minibus adapté pour ce type de transport a été commandé et sera livré début octobre.



Logement

- Un agent municipal aide les familles à remplir leur dossier pour l'accession au logement social.

- Le logement de la poste est réhabilité et habité.



. Les 5 logements « de l'Écrin » construits à côté du Foyer restaurant sont terminés et mis à la disposition des futurs locataires, permettant ainsi aux personnes âgées une proximité avec le centre du village et les activités qui se déroulent au Foyer Restaurant.

- La semaine des seniors



Réflexologie plantaire, bien-être pratiqué aussi par une professionnelle, sorties en vélo, covoiturage avec visites et restauration, ateliers créatifs, expositions des talents Charlevalois, informatique sont proposés

dans le cadre de la semaine des seniors.

- Organisation du repas de l'âge d'or et remise d'un colis de fin d'année





UN VILLAGE SOLIDAIRE



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE

Social

La commune a effectué son **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** qui doit être faite à chaque mandat. Le Collège Coopératif a été le prestataire de cette étude.



Depuis le mois d'octobre 2016, 10 réunions ont eu lieu à la mairie, avec la participation de nombreux acteurs sociaux : MSA, MDS, Maison des adolescents, CAF, les médecins et infirmiers du village, la Chaumière, Pole emploi et la Mission locale, le Pole info Seniors, les professeurs des écoles, etc.

Nous clôturons cette analyse, avec une vision plus juste de la situation sociale du village. Nous avons pour projets à l'issue de l'ABS :

Rompre l'isolement des personnes en mettant l'accent sur les transports collectifs : point covoiturage et éventuellement utilisation d'un véhicule municipal, sous conditions.

Réduire la fracture numérique en lien avec la bibliothèque par la mise à disposition de postes et d'aides personnalisées possible.

Réunir les acteurs sociaux pour partager et diffuser les informations.

Faire le lien entre les acteurs sociaux et l'école qui est le premier lieu de manifestation des problèmes sociaux.

Favoriser la diffusion culturelle par la bibliothèque et les spectacles culturels de qualité à des tarifs à la portée de tous, en continuité de ce que nous faisons depuis 3 ans.

Élaborer un répertoire des aides sociales à destination de tous.

Logement

L'aménagement de la Zone du Roumpidou (voir aussi dans le **feuilleton central de ce numéro**) avance ; les logements particuliers et collectifs compléteront l'ensemble de ce projet.

Une première partie, d'accession à la propriété sera bientôt disponible, avec 10 lots à la vente. Les clôtures sont faites, apportant plus de cohésion à l'ensemble. L'étude se poursuit pour un seconde tranche d'habitat plus dense, en bordure de la départementale, avec possibilité d'installation de services nouveaux.

Seniors



Le **Café Entr'aidants** en partenariat avec l'APF accueille tous les 2^e lundi du mois les accompagnants (mari-femme-père-mère...) de personnes de tout âge et quel que soit le handicap. Pour les aider, les conseiller dans leurs démarches, gérer les périodes difficiles, leur offrir des moments de répit.

Des ateliers proposés par la MSA et animés par des professionnels Nutrition – Equilibre – Gestes de 1^{er} secours – Yoga - Ergothérapie Aménagement du domicile pour faciliter et sécuriser sa vie au quotidien. Informer les aidants des bons gestes et postures à adopter face à une personne en situation de handicap.



Rencontres intergénérationnelles visite des enfants de l'école maternelle à la maison de retraite, déjeuner des enfants de l'école élémentaire au foyer restaurant.

CCAS

Le **règlement du CCAS** a été élaboré et des mesures d'aides étendues, comme l'aide au sport, au permis de conduire et à la culture ont été mises en place.



UN VILLAGE ACTIF



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Economie

- La zone d'activités et la zone artisanale du Roumpidou ont commencé à accueillir les premières entreprises.

Nous vous invitons à les découvrir dans le feuillet central de ce bulletin.

- Le répertoire des entreprises de Charleval a été actualisé.

- Les permanences de Pôle Emploi et la Mission locale, et du relais emploi entreprises, à l'Office de tourisme se sont tenues régulièrement.

- Les petits déjeuners de l'emploi avec la Mission Locale et Pole Emploi ont eu lieu.

- La commune a accueilli le forum de l'emploi et des réunions des acteurs économiques



- Les nouveaux commerçants et acteurs économiques sont présentés dans le journal municipal.



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE



Economie & Commerces

Boulangerie

La municipalité a fait l'acquisition de la boulangerie située sur la place de l'église. Les travaux d'aménagement débuteront dans le 4^{ème} trimestre 2017. La boulangerie et l'appartement situés au-dessus seront mis en location. À ce jour, des personnes sont intéressées mais le choix n'est pas arrêté.



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE

Economie & Commerces

Cabinet médical

Dans le cadre de son PLU, la municipalité a mis un emplacement réservé sur la propriété de M. et Mme ALLEMAND, Rue Sainte Thérèse. Lors du décès des propriétaires, le Conseil Municipal a émis le projet de construction d'un Centre Médical regroupant différents professionnels de santé. Cette réflexion a été confirmée



par les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux lancée en septembre 2016 et qui s'est terminée en juin 2017. En effet, l'absence de certains professionnels de santé sur la commune engendre des difficultés pour les charlevalois pour se faire soigner. Regrouper les médecins dans un seul espace avec la possibilité de se garer à proximité sera un atout pour notre village et pour nos concitoyens. De par son emplacement géographique et l'espace réservé on pourra également envisager d'autres possibilités (salle d'accueil, d'animations, de rencontres) autour de la santé.

A ce jour, une recherche généalogique est en cours, l'acquisition de ce bien ne pourra se faire qu'après. L'étape suivante sera la recherche de professionnels de santé, nous avons d'ores et déjà des demandes ce qui nous conforte dans le choix de ce projet qui devrait voir le jour avant la fin du mandat.

Les services de la Poste

Les services proposés par la poste ont diminué ces dernières années et ce, malgré des pétitions, des interventions d'Yves WIGT, Maire de Charleval, auprès de la Direction de la Poste. Au mois d'avril 2017, une réunion avec les différents maires des communes voisines s'est tenue au Conseil Départemental pour échanger ensemble sur le devenir de ce Service Public.

La Direction de la poste a évoqué la perte de son chiffre d'affaires depuis quelques années et la décision de réduire son activité (voir de la suspendre) dans les petites communes mais également dans certains quartiers de grandes villes. Elle a proposé d'organiser ou de transférer ce service public aux communes.

La municipalité a pris la décision de prendre en charge ce service public, la poste versera à la commune une indemnité compensatrice mensuelle permettant de couvrir en partie les charges supportées par celle-ci, notamment :



la part de rémunération brute de l'agent et la part des charges de l'employeur

la part du coût du local affecté à l'agence postale communale,

comprenant l'amortissement et les assurances

la part des frais d'entretien du local affecté à l'agence postale communale (eau, électricité, téléphone, chauffage, ...).

L'Office de Tourisme regroupera les services postaux de base (hors services bancaires) et les activités touristiques



UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE



C'ÉTAIT PROMIS, C'EST RÉALISÉ

Cadre de vie

- **Les réseaux d'eau potable et assainissement** ont été faits rues Tuilerie, St Joseph et St Césaire, ainsi que l'éclairage public et télécom. De même pour l'allée des Bois et rue du Canal.
- **La réfection complète des rues St Joseph et Tuileries a été faite.**



Le revêtement de la chaussée, à charge de la commune, de la rue St Césaire, la rénovation de la place de l'église et de la Mairie et la portion de l'avenue du bois ont commencé en Septembre 2017. Cette dernière phase complètera la réfection des rues du village réalisées en début de mandat.

- **Des lampes LED ont remplacé l'éclairage traditionnel** pour l'économie d'énergie avec programmation de diminution d'intensité dans la nuit, améliorant ainsi l'éclairage public.
- **Le fleurissement du village se poursuit** avec l'installation de nouvelles jardinières.
- **Le chemin des Termes a été agrandi et goudronné**, ainsi que le pont sur le canal du moulin au colombier.
- **Le Schéma Directeur du réseau pluvial a été élaboré par un organisme extérieur.**
- **Amélioration des services techniques**
Renouvellement de véhicules : Un Iveco - Fourgon Trafic - Dacia Duster pour la Police Municipale - Un kangoo express électrique
Un véhicule 9 places pour remplacer le minibus obsolète
Une tondeuse amazone - Une remorque



- **Opération d'enfouissement de bacs** pour la récupération des ordures ménagères, cartons et plastiques.

Accessibilité

Engager durablement notre village sur la voie de l'accessibilité est l'objectif que s'est fixée l'équipe municipale. Pour cela, l'Ad'AP, (Agenda d'accessibilité programmé), a été réalisé sur notre commune avec le concours d'ACCESSMETRIE qui nous a permis de faire un diagnostic et d'élaborer le programme de mise en accessibilité des bâtiments municipaux. Celui-ci a commencé par l'installation d'un ascenseur à la Médiathèque et se poursuivra sur les trois prochaines années. D'ici la fin du mandat, les bâtiments et espaces municipaux devraient permettre à toute personne d'y accéder sans difficultés.



forêt, mis en sécurité vis-à-vis du risque d'incendie pour être utilisé de façon collective à des fins de loisirs durant l'été.

Cet espace comprend la piscine municipale avec son parc, le Royaume des Arbres, le Tennis.

- **D'importants travaux de débroussaillage** ont été réalisés OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

- **Pendant la période du 1^{er} Juin au 30 Septembre, l'accès, la circulation, la présence et les travaux dans les massifs** sont définies par trois niveaux de danger feu de forêt :

- Niveau Orange : accès, présence et travaux autorisés.
- Niveau Rouge : l'accès et la fréquentation du public sont autorisés toute la journée. Les travaux sont autorisés de 5 h à 13 h et sous conditions spécifiques de mise en sécurité du chantier.
- Niveau Noir : l'accès, la présence et les travaux sont interdits.

- **Travaux d'entretien et de sécurisation de la forêt** avec l'aide de l'ONF

- **Soutien au CCFE** (Comité communal de feux de forêt)

Forêt

Création d'une ZAPEF (Zones d'Accueil du Public En Forêt) sur la zone de loisirs de Charleval, une Zapef est un espace naturel, y compris si cet espace est situé dans des zones d'interface habitat/



UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE



Sécurité

Recrutement de deux policiers municipaux



Martial HEBERT et Sandra ROUICHI pour assurer la sécurité et la tranquillité publique.

Actions mises en œuvre : Opération Tranquillité Voisins, actions de

médiation, Sécurité, salubrité. Les locaux de l'ancienne gare ont été aménagés pour accueillir cette nouvelle équipe

Un nouveau projet à mettre en œuvre :

la vidéo protection. La vidéo protection consiste à placer des caméras de surveillance en divers points stratégiques de la commune afin de pouvoir élucider certains événements tels que vols, actes de vandalisme ou délinquance

Les enregistrements vidéo sont stockés et regroupés dans un lieu



de la commune et permettent de visualiser pendant quelques jours les allées venues d'éventuels malfaiteurs dans la commune et d'interpeller dans de nombreux cas les responsables de ces actes. Elles ont également un rôle dissuasif envers les personnes qui projettent des actions malveillantes sur la commune.

Le projet doit obtenir l'accord de la CNIL et des services de la gendarmerie

La mise en œuvre de ce projet doit bien évidemment assurer à tous les charlevalois le respect de la vie privée.



COMMENT LA COMMUNE EST ALLÉE PLUS LOIN, CE QU'IL RESTE À FAIRE



Le site de **Mon Trésor** a été réhabilité et sécurisé, transformant les ruines en petite halte pour les randonneurs.

Pose de ralentisseurs pour plus de sécurité dans le village.



L'**allée des Bois** est dotée d'un trottoir en enrobé après le curage du fossé.

Le **plan de stationnement** dans le centre du village sera établi en même temps que l'étude de la traversée.

Des travaux de rénovation des salles de musique, de danse ont été réalisés pour permettre aux associations de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions.

Réfection du réseau pluvial entre l'avenue de la Libération et l'avenue Ste Anne.

Pour la traversée du village, le projet est en cours pour le côté est. Pour le côté ouest, il faut procéder à des acquisitions foncières qui retardent d'autant la mise en route de l'aménagement. Cependant pour la sécurisation des piétons, un cheminement a

été aménagé le long de l'avenue des Alpilles depuis la rue de la Ballastière jusqu'à la Maison des Associations.

Réhabilitation du bassin de la piscine en fibre de verre permettant un entretien moins contraignant et un aspect plus moderne de



notre célèbre piscine municipale, à l'heure où de nombreuses municipalités ferment ces équipements ; la pose de magnifiques parasols sur la plage complète cette rénovation.

Il reste à faire, après demande de subventions, l'éclairage du Bouldrome afin de supprimer les poteaux aériens en enfouissant les réseaux comme déjà fait partout dans le village.

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques vont être installées Place André Leblanc.

Amélioration du réseau téléphonique : le Conseil Municipal est en concertation avec plusieurs opérateurs pour définir un emplacement le mieux adapté pour l'installation d'une antenne.

Travaux et grands projets,

EXEMPLE D'UN GRAND PROJET À CHARLEVAL : AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU CANAL DE CRAPONNE

Les travaux sur la voirie communale sont bien souvent source de nuisances sonores et de désagréments pour les riverains habitant à proximité.

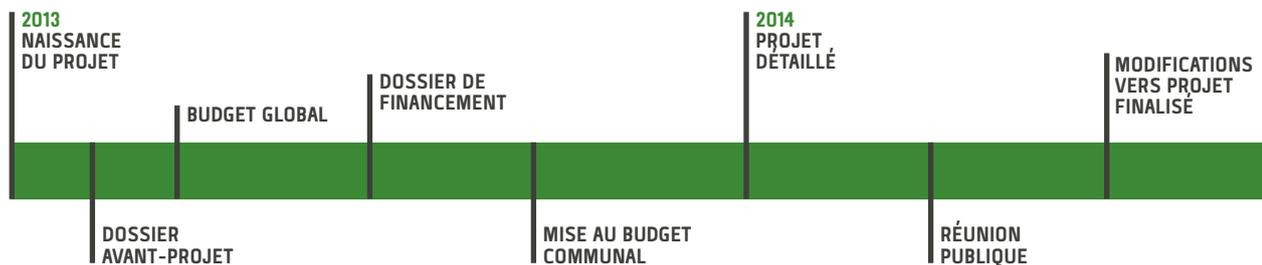
Les travaux sont toujours trop longs et nous avons tous hâte qu'ils soient terminés !

Pourtant, pour chaque projet que diligente la municipalité, le début des travaux sur la voirie est aussi un moment très attendu car il est l'aboutissement d'un long processus au cours

duquel se succèdent les phases d'étude, de concertation, d'organisation, d'élaboration, de réalisation et de suivi.

Le « premier coup de pioche » c'est le moment où le projet devient enfin réalité, c'est aussi le début d'un chantier qu'il va falloir suivre de près et gérer, avec ses impératifs et ses impondérables.

À titre d'exemple, retour sur l'un des derniers grand projet mené par la Municipalité.



NAISSANCE DU PROJET

Le Conseil Municipal prend en compte les attentes et les demandes des charlevalois sur le projet concerné et les sollicite sur leur vision de l'avenir du village. À l'issue de ces échanges, la décision est prise, le projet est lancé.

La rédaction de l'avant-projet est réalisée avec l'accompagnement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) constituée d'architectes et d'urbanistes qui formalisent le dossier technique et donne un chiffrage du projet.

Ce chiffrage est soumis à la Commission Finances de la commune pour une analyse budgétaire.

FINANCEMENT

Suite à l'analyse budgétaire, les dossiers de financement sont rédigés et déposés auprès du Département 13, et éventuellement auprès de la Région et de l'État afin de financer le projet.

Dans le cas de l'aménagement des abords du Canal de Craponne, le projet a été financé par le Conseil Départemental 13 à hauteur de 57% dans le cadre du contrat départemental de développement et d'aménagement 2013-2015.

INSCRIPTION AU BUDGET

La Commission finances du Conseil Municipal analyse les finances de la commune et délibère avec l'ensemble du Conseil afin d'intégrer les dépenses et recettes au budget annuel.

Dans le cas de l'aménagement des abords du Canal de Craponne, la commune a apporté 43% d'auto-financement.

PROJET DÉTAILLÉ

Un appel d'offres est lancé afin de nommer un Maître d'Œuvre qui devra rédiger le projet détaillé.

Ce projet devra respecter le Budget voté par le Conseil Municipal, prendre en compte le contenu du projet et s'assurer de sa conformité avec le Plan Local D'urbanisme et les lois régissant l'espace publique (accès handicapés, sécurité, etc.).

Suite à l'ouverture des plis des candidats et au choix du prestataire, le dossier final est consolidé pour être présenté en réunion publique.

RÉUNION PUBLIQUE

Le projet détaillé est présenté aux riverains concernés par les aménagements futurs.

Par la suite, des rendez-vous individuels sont organisés afin de tenir compte de la réalité de chacun lors des travaux.

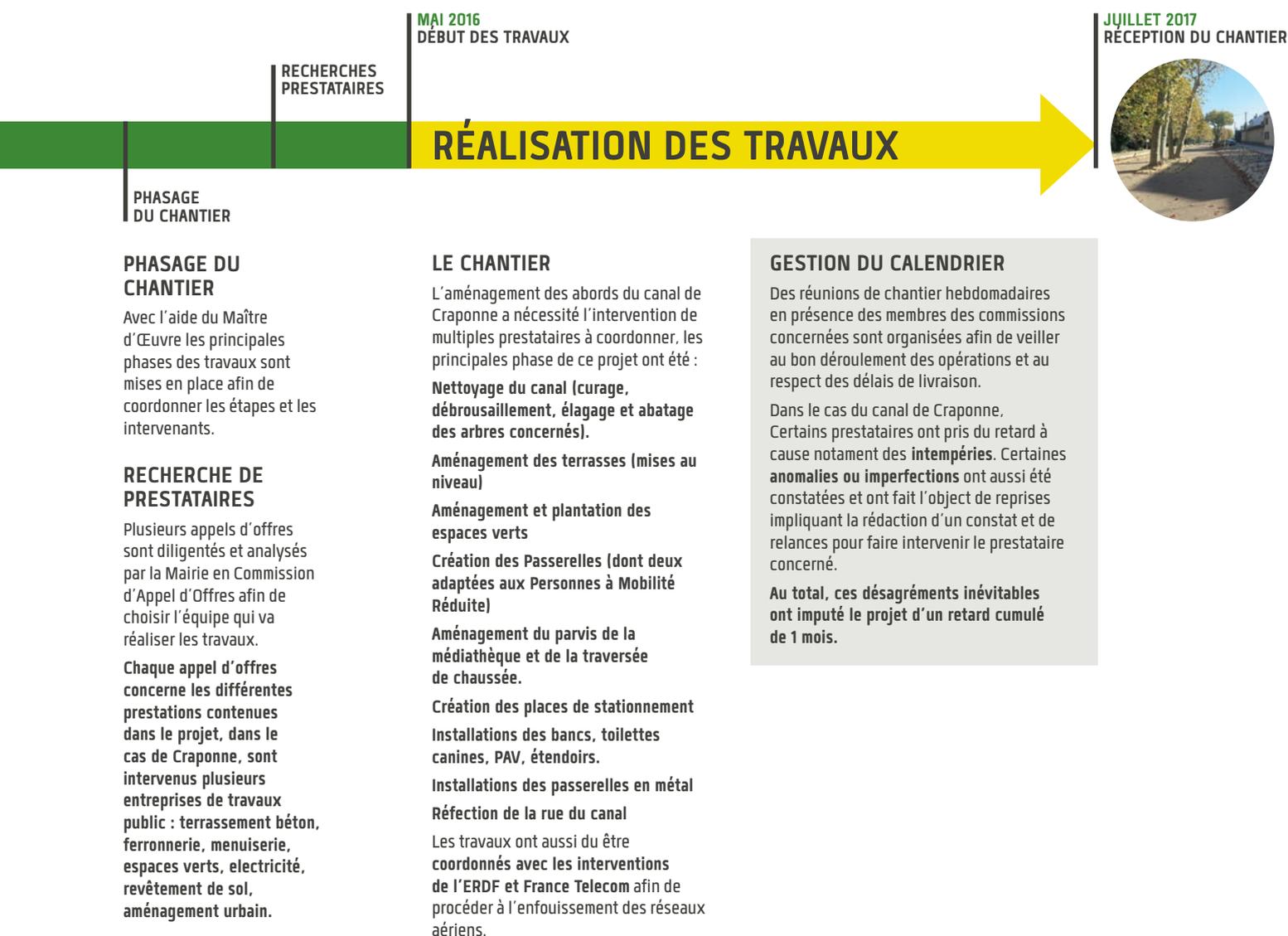
Le projet est modifié et affiné jusqu'à sa version finale.



mode d'emploi



Durée totale du projet : 3 ans
Durée des travaux : 14 mois
Budget total : 1 million d'euros
Financements : Département des Bouches du Rhône (57%), Commune (43%)



CONSEIL MUNICIPAL

Les Conseillers Municipaux, Adjointes et Maire sont élus pour un mandat de 6 ans. À Charleval, le Conseil Municipal est composé du Maire, de 5 adjoints et de 11 conseillers. Tous ont des activités professionnelles diverses ou sont retraités.

Le Conseil Municipal est structuré en commissions afin de ventiler les différents domaines qu'il doit gérer (Travaux, Culture, Finances, Enfances, Associations, Festivités, Personnel, Tourisme, Sécurité, Jeunesse, etc.).

Les Conseillers, Maire et Adjointes se réunissent en Conseil Municipal tous les 15 jours environ, ces séances ont lieu en Mairie et sont publiques.

Les dates des Conseils Municipaux et leurs ordres du jour sont affichés sur les panneaux d'informations devant la Mairie. Les comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune : www.charleval-en-provence.org et consultables en Mairie.

MAIRE



Yves Wigt

Commissions

Finances et impôts
Marchés publics
Sécurité
Logement et Urbanisme

ADJOINTS



Francis Gonzales

Commissions

Déchets, eaux, assainissements
Travaux voirie, bâtiments et matériel communal
Personnel



Nathalie Faure

Commissions

Enfance, petite enfance, écoles
Festivités
Associations
Jeunesse et sport



Jacqueline Rouxel

Commissions

Culture
Affaires sociales
Vie économique
Emploi



Roger Paulin

Commissions

Espaces Forestiers
Environnement



Laurent Moure

Commissions

Communication et concertation
Tourisme

Chaque commission sont composées d'un président et de conseillers municipaux, la composition complète de chaque commission, est disponible sur le site internet de la commune : www.charleval-en-provence.org

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sylvie Fabre



Jean-François Pia



Bérengère Gauthier



Christophe Hocmard



Laurent Moscardi



Muriel Vacherias



Gérard Marchetti



Élisabeth Cayol



Thierry Cribaillet



Christine Wigt



Pierre Fichter

Conseillère municipale déléguée Seniors : Sylvie Fabre

Conseillers Communautaires : Yves Wigt, Bérengère Gauthier, Christophe Hocmard